

OBSERVATIONS ELECTRONIQUES

Message du 9 avril 2019 à 17 h 36

Monsieur le Préfet,

Je suis tout à fait contre l'implantation des éoliennes, principalement sur la Commune d'Haucourt. J'habite REMY, charmant petit village faisant partie du coeur de territoire de la Communauté de Commune OSARTIS MARQUION situé juste à côté de celui d'Haucourt. Notre village s'est bien développé depuis ces 10 dernières années. Plus de 40 maisons ont été bâties.

Nous subissons déjà les clignements incessants de plus de 40 éoliennes déjà présentes dans notre secteur. Le soir, à certains endroits, on se croirait près d'un aéroport avec une piste d'atterrissage. Pourquoi encore en rajouter dans notre secteur ? Allez les installer ailleurs, par pitié !

Dans le village d'Haucourt, l'école est fermée et pratiquement aucune construction n'a vu le jour depuis des années. C'est sûrement une volonté de la Mairie qui préfère recevoir la manne financière qu'apporterait l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Nous avons les nuisances, mais aucun avantage.

Je demande donc à Mr le Préfet de ne pas autoriser ce nouveau parc éolien.

Je vous en remercie à l'avance.

Bien Cordialement

Message du 17 avril 2019 à 21 h 22

Pourquoi un tel acharnement dans ce département du pas de calais et dans ce secteur particulièrement ? Un acharnement qui transforme le paysage à des kms à la ronde, qui impacte au quotidien les habitants (visuellement, psychologiquement). Ce secteur a déjà donné sa part en matière d'écologie. Je ne suis pas contre l'éolien mais là trop c'est trop !

Combien d'éoliennes dans tout le secteur ? + de 150 à ce jour. Et les autres secteurs quels sont leurs actions pour l'écologie ?

Pourquoi ne pas allez voir ailleurs ?

intérêt politique ? intérêt personnel des propriétaires des terres ?

Sensation d'étouffement, d'encerclement et de pollution visuelle (le jour et la nuit avec les lumières rouges intenses, une vraie guirlande de Noël, on dirait même une arrivée sur la planète du futur !) voilà mon opinion, voilà notre quotidien.

Je suis contre ce nouveau projet.

Ma commune, CHERISY est déjà polluée par les éoliennes de Hendecourt, Riancourt, Bullecourt, Quéant, Vis en artois, Ecoust saint mein etc ... ce nouveau projet viendrait accentuer cet effet d'encerclement.

STOP à la pression psychologique projet sur projet commune par commune !

Un seul mot pour conclure : SATURATION

Message du 20 avril 2019 à 19 h 09

bonjour,

trop c'est trop , nous avons choisi d'habiter une maison pour sa vue magnifique sur la plaine. aujourd'hui si ce projet passe, nous verrons sur certaines maisons de notre commune plus de 20 éoliennes.

merci d'en prendre compte

cordialement

Message du 20 avril 2019 à 21 h 42

En complément de mon précédent avis déposé récemment, habitant de chérisy, je tiens à ajouter qu'actuellement mon champ de vision depuis ma maison m'offre la vue sur 25 éoliennes, ce projet m'en offrira une bonne dizaine de plus même si elles seront derrière celles de la voie des prêtres 1 (hendecourt : 18 éoliennes) à cause de la hauteur prévue pour chacune.

En effet, les éoliennes du projet sont deux fois plus grandes que celles existantes sur hendecourt. L'impact est donc encore plus important.

Cordialement

Message du 22 avril 2019 à 16 h 14

OBSERVATIONS:

- Atteintes démesurées aux paysages déjà bien impactés dans le secteur
 - Nuisances sonores /infrasons
 - Nuisances lumineuses de jour et particulièrement de nuit . (Un ou des responsables se sont-ils déjà rendus sur site pour le constater?)
 - Menace pour la faune
 - Interférences radars , militaires ou météorologiques
 - Perte de valeur immobilière
 - Prise illégale d'intérêt pour des élus trop proches de propriétaires de terrains
 - HARCELEMENT des spéculateurs auprès des communes pour les faire changer d'avis
 - NON RESPECT de la décision d'un préfet (en 2014) et recours auprès du tribunal administratif
 - Manque d'information auprès de TOUS les habitants concernés par ces projets
- BREF une utopie mais un vrai scandale d'argent
dernière remarque : les commissaires enquêteurs donnant toujours des avis favorables (ceux-ci reprenant presque mot pour mot chaque point des études de projets)sont-ils réellement objectifs et indépendants ???

Tout ceci pour dénoncer que ce projet comme les autres n'est qu'affaire d'argent . IL EXISTE POUTRANT D'AUTRES MOYENS de DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE .

Message du 23 avril 2019 à 11 h 05

Avec ce nouveau projet, notre village de Riencourt-lès-Cagnicourt va être complètement encerclé d'éoliennes de plus en plus hautes et proches des habitations. Tous les parcs éoliens se rejoignent et le secteur est complètement saturé.

Ce même projet avait pourtant été refusé en 2014 car il y avait la présence d'une balise aérienne. Mais, nos chers élus, avec la complicité du promoteur, ont su négocier le déplacement de celle-ci pour ainsi revenir à la charge. On sait que les promoteurs peuvent être très généreux au delà de la loi et on se demande si nos commentaires ne sont pas vains et inutiles.

Message du 25 avril 2019 à 21 h 21

trop c est trop

Message du 26 avril 2019 à 10 h 08

Me GON s'exprime dans une contribution remise au Commissaire enquêteur sur le projet éolien cité en objet. Il émet un avis défavorable compte tenu de la présence depuis plus de 10 ans d'une

population reproductrice des 3 espèces de Busards sur la zone d'implantation des éoliennes. Le développement des parcs éoliens dans le secteur, leur proximité, le nombre très important de machines à terme, nécessite de laisser des espaces vastes et vierges de toute nouvelles installations. Les documents déposés au Commissaire enquêteur développent l'argumentation du GON.

Message du 26 avril 2019 à 12 h 04

Cela signifie l'encerclement des villages concernés. Trop, c'est trop !

Message du 26 avril 2019 à 12 h 11

Présence déjà très importante d'éoliennes. Il n'y a aucune réflexion globale de leur implantation sur le territoire. Ce énième projet de plus va aboutir à un encerclement des villages concernés. Comment pouvez-vous laisser faire ça ?

Message du 26 avril 2019 à 13 h 10

Habitant de Riencourt-Les-Cagnicourt, je regrette de constater que notre secteur ait été désigné et sacrifié pour accueillir de manière ininterrompue l'ensemble des projets éoliens (parlons désormais de parcs éoliens) et pour limiter ainsi l'impact négatif sur le reste du Sud Artois.

Il serait temps que le préfet du Pas-de-Calais prenne conscience que l'encerclement des villages par les éoliennes n'est pas acceptable (coefficient d'encerclement) et que les grands perdants sont les habitants (cadre de vie, immobilier, santé etc...).

J'estime que suffisamment de parcs éoliens ont vu le jour dans notre cadre de vie et qu'il serait temps que le développement de ces derniers soit poursuivi sur d'autres communautés de communes.

Message du 26 avril 2019 à 13 h 45

Je ne veux pas passer pour une terroriste de l'anti-éolien. Je n'étais contre lorsque la commune d'Hendecourt a installé 18 machines. Mais, en vivant à côté depuis 10 ans, je connais et subis les nuisances sonores. En hiver, des blocs de glace se détachent, ce qui nous empêche d'emprunter les chemins à proximité des éoliennes. Lorsque le vent est un peu fort, la vibration au sol est tellement forte que je ne suis pas très rassurée non plus.

De plus, même si cela ne s'ébruite pas, des incidents se sont déjà produits (un bout de pôle s'est déjà détaché près du chemin de randonnées). Un autre projet près de Quéant vient de sortir de terre et, avec ce nouveau projet, plus un chemin ne sera sans ses immenses constructions.

Les promoteurs nous promettent un bridage de leurs machines pour limiter les nuisances sonores, je sais par expérience que rien n'est fait et que les 18 éoliennes d'Hendecourt appartiennent désormais à un promoteur Autrichien. C'est un comble ! Nous subissons toutes les nuisances et nous devons racheter notre électricité plus chère à des Autrichiens sur le sol Français.

On demandait aux promoteurs d'éviter les encerclements de villages mais avec le projet des quintefeuilles, le village de Riencourt va être complètement encerclé.

La communauté de communes prétend défendre l'écologie et la défense des terres agricoles.

Cependant, elle accepte de perdre des terres, pour créer des chemins et accéder à ces machines où des tonnes et des tonnes de béton sont déversées en rendant cette terre définitivement perdue et polluée. Une vraie énergie verte est celle qui n'est pas consommée.

La véritable raison de cette multiplication d'éoliennes est malheureusement financière. Les promoteurs attirent les propriétaires terriens avec une promesse de gains, les communes ne voient que l'entrée d'argent et les maires se disent que les communes voisines le font alors pourquoi pas eux. Jusqu'où vont-ils aller? Dans quelques années, ceux qui ont signé ne seront plus de ce monde pour assumer la dépollution. L'Allemagne a fait un retour en arrière concernant l'éolien mais, comme d'habitude, en France, on ne tiens pas compte des leçons de ceux qui ont l'expérience et ce

sera un fiasco écologique et financier.

Les pratiques douteuses des promoteurs et de certains élus ne vont pas dans le sens de l'écologie et la protection de l'environnement mais uniquement dans le but du profit et de l'argent.

Message du 26 avril 2019 à 18 h 31

Le territoire des communes concernées par le projet et celui des communes limitrophes hébergent encore des espèces (oiseaux notamment) spécifiquement inféodées aux milieux ouverts, aux grandes plaines. Ces espèces sont en déclin et ont même disparu de certains secteurs du Nord Pas-de-Calais. Il y a donc une responsabilité particulière à assumer vis à vis de ces espèces en évitant de rajouter des perturbations et des risques réels dans leur milieu de vie, déjà bien fragmenté. Des cas de collision mortelles, même assez rares mais constatés à proximité du projet, portent atteinte à la bonne santé de ces peuplements d'oiseaux. Il conviendrait donc de savoir doser la construction de parcs éoliens pour laisser des espaces de respiration suffisamment vastes.

Par ailleurs le paysage est un élément de patrimoine pour les populations des villages environnants. Il est et sera de plus en plus métamorphosé par la multiplication des parcs éoliens. Certes il ne s'agit pas de condamner le principe de générer de l'électricité « renouvelable » mais de prendre aussi en considération les atteintes aux paysages et donc, là encore, de savoir doser. L'Artois n'est pas comparable à d'autres régions, telles certaines plaines de la Champagne. On y trouve des parcs éoliens de plusieurs dizaines de machines, mais aussi de vastes espaces de dizaines de km sans machine. Et la distance entre les villages est généralement bien plus importante qu'en Artois, ou les villages ne sont éloignés les uns des autres que de quelques km. Il est donc légitime d'espérer que ces espaces « inter-villages » ne soient pas systématiquement dédiés à des parcs éoliens. Il existe d'autres solutions à la question de la transition énergétique (panneaux photovoltaïques sur les toitures des entrepôts logistiques qui se multiplie eux aussi, favoriser davantage les économies d'énergie, etc...).

Pour ces différentes raisons je m'exprime contre la réalisation de ce projet, estimant qu'avec les parcs existants et accordés on arrive rapidement à une saturation, un sentiment d'encerclement (surtout vu la hauteur de plus en plus importante des aérogénérateurs !), et à un « chaos visuel » en certains endroits.

habitant de Dury.

Message du 26 avril 2019 à 22 h 06

trop c est trop la France défiguré pourquoi vous acharnez dans cette region du pdc